



Règlement du Jeu Concours “Château Fleur Cardinale 2018 Édition Hard Rock”

CHÂTEAU FLEUR CARDINALE - MERCREDI 19 FEVRIER 2020

ARTICLE 1 - ORGANISATION DU JEU

Château Fleur Cardinale (ci-après la « société organisatrice ») immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 40227757800017 dont le siège social est situé au 7 Thibaud, 33 330 Saint-Etienne-de-Lisse, organise du 19/02/2020 à 10h00 au 11/03/2020 à 12h00, un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé : « Château Fleur Cardinale 2018 - EDITION HARD ROCK » (ci-après dénommé « le Jeu »), selon les modalités décrites dans le présent règlement.

Cette opération n'est ni organisée, ni parrainée par Facebook, Google, Apple ou Microsoft.

ARTICLE 2 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce jeu gratuit est ouvert à toute personne physique âgée de plus de 18 ans, disposant d'un accès à internet ainsi que d'une adresse électronique valide, et résidant dans les pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suisse à l'exception de toute personne ayant participé à l'élaboration du jeu.

Le jeu est soumis à la réglementation de la loi française applicable aux jeux et concours. Le seul fait de participer à ce jeu implique l'acceptation pure et simple, sans réserve, du présent règlement.

ARTICLE 3 – MODALITÉS DE PARTICIPATION

Le lien de participation à ce jeu est communiqué sur notre site Internet www.fleurcardinale.com, dans la rubrique “[Actualités](#)”, à la fin de l’article “Edition Hard Rock”. Le jeu concours est disponible du 19/02/2020 à 10h au 11/03/2020 à 12h.

La participation au jeu s’effectue en remplissant le formulaire et en répondant aux deux questions suivantes “*Quel est le nom du GROUPE 1 de Hard Rock que l’équipe a tenté de reproduire ?*” et “*Quel est le nom du GROUPE 2 de Hard Rock que l’équipe a tenté de reproduire ?*”. Les participants peuvent trouver les deux réponses en visualisant la dernière vidéo communiquée sur notre page Facebook, notre compte Instagram et notre chaîne YouTube, en lien avec le lancement de notre édition limitée Hard Rock sur le millésime 2018.

Il n’est autorisé qu’une seule participation par personne - même nom, même prénom ou même adresse électronique - pendant toute la période du jeu.

ARTICLE 4 – DÉSIGNATION DES GAGNANTS

Un seul gagnant sera tiré au sort le mercredi 11 mars 2020 à 12h00 grâce à l’outil Winbuz <https://www.winbuz.com/>.

A la suite du tirage au sort, la société organisatrice contactera le gagnant par email, lui confirmant ainsi la nature du lot gagné et les modalités pour en bénéficier. Tout gagnant ne donnant pas de réponse dans un délai de 7 jours à compter de l’envoi d’avis de son gain sera réputé renoncer à celui-ci et le lot sera attribué à un nouveau gagnant.

ARTICLE 5 – DOTATION

Le jeu est doté du lot suivant, attribué au participant valide tiré au sort et déclaré gagnant : 1 caisse bois spécialement sérigraphiée, contenant un magnum de Château Fleur Cardinale 2018 de l’édition limitée Hard Rock, pour une valeur approximative de 119 euros.

La société organisatrice se réserve le droit de procéder à la vérification de l’âge de tout gagnant avant remise de son lot. Les dotations ne pourront en aucun cas être échangées contre leur valeur en espèces ou contre toute autre dotation. La société organisatrice ne saurait être tenue pour responsable de l’utilisation ou de la non-utilisation, voire du négoce, des lots par les gagnants. En cas de force majeure, la société organisatrice se réserve le droit de remplacer le lot gagné par un lot de nature et de valeur équivalente.

Le gagnant sera informé par mail de l’envoi du lot qui sera effectué après sa mise en bouteille, au printemps 2020.

ARTICLE 6 - IDENTIFICATION DES GAGNANTS ET ÉLIMINATION DE LA PARTICIPATION

Les participants autorisent la vérification de leur identité. Le non-respect du présent règlement ainsi que toute fraude ou tentative de tricherie, quelles que soient ses modalités, entraînera l'élimination pure et simple de la participation de son auteur.